194582 - Le jugement du mensonge visant à obtenir un permis de séjours dans un pays musulman pour y apprendre la religion et la langue.

question

Je suis un jeune de Londres. Je suis devenu récemment engagé à la pratique religieuse. Allah soit loué. Je me suis rendu aux Emirats Arabes Unis pour apprendre l'arabe. Mais ce pays ne permet d'y séjourner qu'après l'obtention d'une carte de séjour. Document que je ne pourrais avoir qu'en mentant au Gouvernement. M'est-il permis de le faire?
La seule raison de ma présence dans ce pays est d'apprendre la religion , notamment la parole d'Allah Très-haut. Je retournerai à Londres pour poursuivre mes études universitaires dès la réalisation de l'objectif pour lequel je suis venu ici. Plus tard, je penserai à l'émigration dans un autre pays musulman. Quelle orientation me donnez-vous?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Louanges à Allah

Louanges à Allahqui vous a conduit à vous accrocher aux dispositions de l'islam et à vous conformer à ses ordres. Nous demandons au Transcendant de vous mettre à l'abri des troubles apparents et cachés.

S'agissant de mentir pour avoir un permis de séjour, il n'est pas permis, le mensonge étant interdit. D'après Abdoullah ibn Massoud (P.A.a) , le Messager d'Allah (Bénédiction et salut soient sur lui): Veillez à rester véridiques car la vérité conduit à la piété et celle-ci au paradis. L'homme ne cesse de se montrer véridique et de privilégier la vérité jusqu'à ce qu'Allah l'inscrive auprès de Lui comme un Véridique. Méfiez vous du mensonge car le mensonge conduit au libertinage et celui-ci à l'enfer. L'homme ne cesse de mentir et de privilégier le mensonge jusqu'à ce qu'Allah l'inscrive auprès de Lui comme un menteur. (Rapporté par Mouslim,4721).

Le noble Messager (Bénédiction et salut soient sur lui) a fait du mensonge l'un des traits de caractèredes hypocrites. D'après Abou Hourayrah, le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) a dit: Trois choses caractérisent l'hypocrite: mentir dans le discours, manquer à la promesse et trahir celui qui nous fait confiance. (Rapporté par al-Bokhari,33 et par Mouslim,59). D'après Abdoullah ibn Amer le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) a dit: Quatre choses font de l'individu un hypocrite pur. Celui qui en possède une possède un signe de l'hypocrisie aussi long temps qu'il ne s'en sera pas débarrassé: trahir la confiance, mentir dans le discours, violer les engagements et radicaliser les hostilités. (Rapporté par al-Bokhari,34 et par Mouslim,58).

Ô auteur de la question! Veillez à rester vrai dans votre discours, même cela vous priverait de la carte de séjour. Quant à l'apprentissage du saint Coran , des dispositions de la religion et de la langue arabe, vous pouvez le faire dans un autre pays. La terre d'Allah est vaste et les pays arabes nombreux. Allah soit loué. Ce qui vous est difficile dans un pays peut vous être facile dans un autre, s'il plaît à Allah.

S'agissant de votre besoin d'apprendre l'arabe et la religion musulmane, vous pouvez le satisfaire dans un autre pays qui n'exige pas la condition mentionnée. Le pays que vous avez mentionné ne se distingue guère des autres par rapport à l'apprentissage de l'islam ou de la langue arabe. Efforcez-vous à trouver un pays qui vous permet d'y séjourner plus long temps et vous facilite le respect de ses lois et règlements régissant le séjours (des étrangers).

Allah le sait mieux.